

L3 Géographie-Aménagement

Aménagement du territoire

- Enseignant : Anne Jégou
- Durée : 11h CM, 11h TD
- Objectifs : Connaissance des politiques étatiques d'organisation des hommes et des activités sur le territoire français depuis 1945 et du passage à des politiques de développement (durable) par de nouveaux acteurs, les collectivités locales, avec la décentralisation et l'essor de l'intercommunalité



- Points abordés :
 - Evolutions de l'organisation du territoire français
 - Evolutions des politiques d'aménagement du territoire depuis 1945 et les principales lois concernant l'aménagement du territoire
 - Zones Industriolo-Portuaires et villes nouvelles
 - La politique de la ville
 - Systèmes productifs locaux, clusters et pôles de compétitivité
 - La décentralisation, actes I à 3
 - L'intercommunalité, des communautés de communes aux métropoles
 - Les Pays, territoires de projet
 - Le rôle des Régions
 - Le rôle de l'Union Européenne
- Cet enseignement est également proposé en UE d'ouverture pour les étudiants extérieurs au département de Géographie